

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le dix-neuf juin deux mil vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald, Maire dans la salle socio culturelle 41, rue d'Insming, pour respecter les règles de distanciation sociale

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers Présents : 14
Procurations 1

Absent : Karine DOLISY, procuration à Barbara HAVEN

Date de la convocation : 15 juin 2020

Secrétaire de séance : HAVEN Barbara

Compte rendu général de la séance du 19 juin 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2020 à l'unanimité
- ✓ désigne M. Patrick EGLOFF, président de séance pour la présentation du compte administratif 2019 (COMMUNE) et approuve à l'unanimité des membres présents (14 voix pour dont 1 procuration) le compte administratif 2019 ainsi que le compte de gestion 2019 établi par le receveur municipal.

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	442 806.16	377 488.02
Investissement	174 015.52	304 780.46

Résultat de l'exercice 2019 : - 65 446.80 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 : 18 864.55 €

- ✓ approuve à l'unanimité des membres présents (14 voix pour dont 1 procuration) le compte administratif 2019 (LOTISSEMENT « Les Orchidées ») ainsi que le compte de gestion 2019 établi par le receveur municipal.

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	41 394.12	41 394.12
Investissement	0.00	8 826.12

Résultat de l'exercice 2019 : - 8 826.12 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 : - 8 826.12 €

- ✓ Le compte administratif de l'exercice 2019 ayant été approuvé et faisant apparaître un excédent d'exploitation de 196 174.30 € ;
le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

Excédent d'exploitation constaté		196 174.30 €
Déficit d'investissement	001	177 309.75 €
Exécution du virement à la section d'investissement	1068	169 283.75 €
Affectation à l'excédent reporté	002	26 890.55 €
Restes à réaliser dépenses		81 640.00 €
Restes à réaliser recettes		89 666.00 €

- ✓ accepte la proposition du Maire de ne pas augmenter les taux des taxes pour l'année 2020

Taxe foncière bâti	: 11.31 %
Taxe foncière non bâti	: 34.20 %
- ✓ approuve à l'unanimité le budget primitif M14-2020 du budget principal (COMMUNE) dont la balance s'établit comme suit

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	416 158	416 158
Investissement	690 310	690 310

- ✓ approuve à l'unanimité le budget primitif M14-2020 du budget LOTISSEMENT dont la balance s'établit comme suit

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	238 930.00	238 930.00
Investissement	123 756.12	123 756.12

- ✓ décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2020 :

Amicale des pompiers	609.50 € à l'unanimité (frais d'assurance et d'abonnement à l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Moselle) (Mme HAVEN Barbara n'a pas pris part au vote)
ASH	1100 € (M. AUBERTIN, CARTIER, EGLOFF et Mme HAVEN n'ont pas pris part au vote) à 10 voix pour
Association Sport Culture Loisirs	150 € à l'unanimité
Club VTT	150 € à l'unanimité
Les Portes de la Mémoire « The gates of MEMORY »	150 € à l'unanimité
HELLIM'Anim	150 € à l'unanimité (Isabelle ISELER, Céline ZOLOTAREFF et Romuald YAHIAOUI n'ont pas pris part au vote)
Les P'tits HELLI-DIFF	150 € à 10 voix pour et 5 abstentions
Club canin	150 € à l'unanimité

aux autres organismes :

USEP	367 € à l'unanimité sur présentation d'un état des frais des transports organisés pour des manifestations scolaires
Conseil de Fabrique	100 12 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention.
Sécurité civile	30 € à l'unanimité
Prévention routière	Pas de subvention à 9 voix pour et 5 abstentions

- suite au renouvellement de la municipalité, approuve à l'unanimité, la liste des contribuables présentée par le Maire pour la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) et soumise aux services fiscaux pour validation définitive, eu égard à l'article 1650-1 du code général des impôts.
- suite au renouvellement de la municipalité et à la demande du Président du Conseil Général, a procédé à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la nouvelle Commission Communale d'Aménagement Foncier (C.C.A.F.)

Sont élus par le Conseil Municipal trois propriétaires titulaires de biens fonciers non bâtis et deux propriétaires suppléants, à savoir :

- M. Antoine CLEMENT, IMHOFF Roland et M. Jérémie SCHMITT, membres titulaires ;
- M Rémi KOENIG premier suppléant et M. André POTIER second suppléant.

Sont également élus :

- M. JUNG Stéphane, conseiller municipal titulaire ;
- Mme BECKER Martine et M. MARTIN Bernard, conseillers suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30 minutes.

Pour extrait conforme
le 26/06/2020

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald